

Communiqué de presse
12/02/2018

2000 ampoules LED pour accélérer la transition énergétique du territoire

Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) depuis 2015, la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret cherche notamment à inciter les ménages à réduire leur consommation d'énergie.

Dans le cadre d'une convention signée le 19 janvier 2016 entre EDF et le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, portant sur la distribution gratuite d'un million d'ampoules LED dans les TEPCV, l'Agglo du Grand Guéret a obtenu 2000 kits d'ampoules qu'elle s'est engagée à distribuer gratuitement sur son territoire. En contrepartie, elle récoltera éventuellement les ampoules usagées.



Une répartition équitable et une distribution en deux temps

Afin de répartir équitablement les ampoules, celles-ci seront distribuées aux différentes communes du Grand Guéret au prorata du nombre d'habitants.

Commune	Nombre de kit LED	Commune	Nombre de kit LED
AJAIN	75	SAINT-CHRISTOPHE	10
ANZÊME	38	SAINTE-FEYRE	168
BUSSIÈRE-DUNOISE	68	SAINT-ÉLOI	14
GARTEMPE	8	SAINT-FIEL	69
GLÉNIC	44	SAINT-LAURENT	46
GUÉRET	926	SAINT-LÉGER-LE-GUÉRÉTOIS	29
JOUILLAT	29	SAINT-SILVAIN-MONTAIGUT	12
LA BRIONNE	29	SAINT-SULPICE-LE-GUÉRÉTOIS	135
LA CHAPELLE-TAILLEFERT	27	SAINT-VAURY	125
LA SAUNIÈRE	42	SAINT-VICTOR-EN-MARCHE	26
MAZEIRAT	10	SAINT-YRIEIX-LES-BOIS	19
MONTAIGUT-LE-BLANC	26	SAVENNES	15
PEYRABOUT	10		

- Du 1^{er} au 31 mars 2018, les mairies, lieux de proximité avec les habitants, se verront confier les kits d'ampoules accompagnés d'une documentation et seront chargés de les distribuer aux ménages. Elles pourront également leur proposer de rapporter leurs ampoules usagées et d'être ultérieurement recontactés pour d'autres opérations relatives aux économies d'énergie ou redirigés vers l'Espace Info Energie* si des questions pointues sur ce domaine leur sont posées. L'Agglo récupèrera ensuite les ampoules usagées afin de les adresser pour recyclage à l'organisme RECYLUM (prévu dans la convention entre EDF et le Ministère de l'Environnement) ou à EVOLIS 23. Concernant la ville de Guéret et notamment le quartier Albatros, le Service Cohésion Sociale utilisera les locaux de proximité, de façon à ce que la distribution profite en priorité aux ménages les plus précaires.
- Un bilan sera réalisé à la fin de cette période afin de vérifier si ce canal de distribution est adapté. En fonction des résultats, l'opération sera reconduite jusqu'à épuisement des stocks ou d'autres canaux de distribution seront explorés (via les associations notamment).



* **L'Espace Info Energie** est une structure publique portée conjointement par le SDEC et le CPIE. Neutre et indépendante, elle offre aux habitants des conseils gratuits dans le domaine de l'énergie.

Une facture réduite en faveur de la transition énergétique

Une ampoule LED a une durée de vie de 15 ans en moyenne soit 15 fois plus qu'une ampoule à incandescence classique. De plus elle ne consomme que 16 % de l'énergie nécessaire à une ampoule classique.



Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
 9 avenue Charles de Gaulle
 BP302
 23006 Guéret Cedex
 Tél. 05.55.41.04.48 – Fax 05.55.41.13.01
direction.generale@agglo-grandgueret.fr
www.agglo-grandgueret.fr

CONTACT PRESSE :

Camille MOREAU : Chargée de Communication – service.communication@agglo-grandgueret.fr – 05.55.41.72.71 ou 06.30.97.08.42